



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE

Office fédéral de l'agriculture OFAG

Secteur Système d'information sur l'agriculture

OFAG/Meteotest, 01.06.2012

Modèle de géodonnées minimal

77.2 Carte des aptitudes des sols de la Suisse

Office fédéral de l'agriculture OFAG

Mattenhofstrasse 5, CH-3003 Bern

Tél +41 31 322 25 11, Fax +41 31 322 26 34

info@blw.admin.ch

www.blw.admin.ch

Modèle de géodonnées minimal Carte des aptitudes des sols de la Suisse V 1.0.doc

Version	Date	Contenu	Auteur	Contôle
1.0	01.06.2012	Validation de la version	tsc	
0.4	19.03.2012	Version pour adoption et validation par la direction de l'OFAG	tsc	
0.3	09.12.2011	Modification du catalogue d'objets et du diagramme UML	ts	
0.2	21.09.2011	Catalogue des objets, diagramme UML et modèle de représentation	ts	
0.1	05.04.2011	Version initiale	tsc	

Sommaire

1	Situation de départ	4
1.1	Introduction.....	4
1.2	Loi sur la géoinformation (LGéo)	4
1.3	Ordonnance sur la géoinformation (OGéo)	4
1.4	Modèles de géodonnées minimaux	4
2	Objectifs	6
3	Modèle Carte des aptitudes des sols de la Suisse	7
3.1	Objectif, bases légales.....	7
3.2	Mise à jour	7
3.3	Unités cartographiques.....	7
3.4	Propriétés du sol.....	12
3.5	Unités d'aptitude	14
3.6	Aptitude des sols pour les cultures	16
4	Catalogue des objets	18
4.1	Classe Boden_Area.....	18
4.2	Classe Kartierungseinheit.....	18
5	Diagramme UML	21
6	Modèle de représentation	22
7	Annexe: Glossaire	24
8	Annexe: Abréviations	25

Tabellen

Tableau 1:	Liste des unités cartographiques	7
Tableau 2:	Liste des propriétés du sol utilisées	12
Tableau 3:	Caractéristiques des propriétés du sol	12
Tableau 4:	Aptitude agricole	14
Tableau 5:	Caractéristiques de l'aptitude pour les cultures.....	16
Tableau 6:	Définition de l'attribut de la classe Boden_Area	18
Tableau 7:	Définition de l'attribut de la classe Unité cartographique	18
Tableau 8:	Définitions des couleurs dans le modèle de représentation	22

Figures

Aide de lecture pour le diagramme UML	21
Diagramme UML	21

1 Situation de départ

1.1 Introduction

En 1980, les Offices fédéraux de l'aménagement du territoire, de l'agriculture et des forêts publiaient une carte d'aptitude des sols de la Suisse à l'échelle 1:200'000. Quelques années plus tard, cette carte était numérisée par l'Institut géographique de l'Université de Berne pour être utilisée dans le cadre de divers travaux. Avant la diffusion officielle, les quatre quadrants de cartes originaux ont été réunis en un ensemble de données consolidées, et leur qualité visuelle a été vérifiée et améliorée autant que possible. En l'an 2000, d'autres améliorations de la qualité ont été entreprises par l'OFS. Une documentation relative à la carte d'aptitude des sols figure sur le site Internet de l'OFS.

La carte des aptitudes des sols de la Suisse comprend 144 unités d'aptitudes, réparties en environ 11'000 polygones. Elle comprend l'aptitude culturale. La carte fournit un très bon aperçu des conditions pédologiques à grande échelle.

1.2 Loi sur la géoinformation (LGéo)

L'objectif de la loi sur la géoinformation consiste à permettre une large utilisation des géoinformations par les autorités, les milieux économiques, la population et les milieux scientifiques. Pour ce faire, les géodonnées doivent être disponibles rapidement, simplement, au niveau de qualité requis et à un coût approprié (art. 1 LGéo).

La LGéo constitue la base légale de l'ordonnance sur la géoinformation et le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (art. 16ss LGéo).

1.3 Ordonnance sur la géoinformation (OGéo)

En vertu de l'ordonnance sur la géoinformation (OGéo), le service spécialisé compétent de la Confédération prescrit un modèle de géodonnées minimal avec le concours des cantons et y fixe la structure et le degré de spécification du contenu.

L'annexe 1 de l'OGéo http://www.admin.ch/ch/f/rs/c510_620.html présente le catalogue des géodonnées de base relevant du droit fédéral. Le présent document décrit le modèle de géodonnées 77.2 Carte des aptitudes des sols de la Suisse.

1.4 Modèles de géodonnées minimaux

En vertu de l'OGéo, un modèle de données minimal satisfaisant aux exigences spécifiques et à l'état de la technique doit être créé pour toutes les géodonnées de base recensées dans le catalogue des géodonnées de base (CGDB) sous la direction du service spécialisé compétent de la Confédération (art. 9 OGéo).

Ce modèle sert à harmoniser les géodonnées, en particulier celles du CGDB. Cette uniformisation s'impose pour les raisons suivantes :

- Il faut prendre en considération les interdépendances existant entre les différentes géodonnées de base (harmonisation au plan de la topologie).
- Les géodonnées sont souvent utilisées par plusieurs services spécialisés à la fois (harmonisation au plan de la spécialisation).

2 Objectifs

Les bases légales et les autres exigences fixent les objectifs suivants pour le modèle de géodonnées minimal Carte des aptitudes des sols de la Suisse:

Le modèle de géodonnées minimal

- représente les dispositions légales, les références aux bases légales ainsi que les informations et remarques facultatives;
- forme la base de la future saisie de la surveillance du territoire concernant les organismes nuisibles, tout en permettant d'harmoniser les géodonnées;
- satisfait aux exigences du service fédéral pour l'exécution du mandat légal;
- intègre le module de base pour les modèles de géodonnées minimaux de l'organe fédéral de coordination de la géoinformation.

3 Modèle Carte des aptitudes des sols de la Suisse

3.1 Objectif, bases légales

L'enregistrement de la carte des aptitudes des sols de la Suisse fait partie des géodonnées de base selon l'OGéo. Il est mentionné à l'annexe de l'OGéo et comprend les données suivantes:

- Désignation: Agriculture (données de base) \ Carte des aptitudes des sols de la Suisse
- Base légale: RS 700.1, art. 14
- Service compétent : OFAG
- Service spécialisé de la Confédération: OFAG
- Géodonnées de référence : non
- Cadastre RDPPF : non
- Degré de droit d'accès : A (accessible au public)
- Application de téléchargement : oui
- Identificateur: 77.2

3.2 Mise à jour

Un mise à jour des données n'est pas prévue.

3.3 Unités cartographiques

La carte suisse d'aptitude des sols comprend 144 différentes unités cartographiques (Kartierungseinheiten). Contrairement à la carte des sols, elle comprend l'aptitude culturale.

Chaque unité cartographique est munie d'un code composé d'une lettre majuscule suivie d'un chiffre. Les majuscules représentent des unités géologiques et géomorphologiques. Les chiffres sont subdivisés en divers éléments du paysage, ordonnés selon le type de roche-mère, l'exposition et la pente. En outre, à chaque unité cartographique correspond un ou plusieurs types de sol.

Tableau 1: Liste des unités cartographiques

No.	Code interne	Unité cartographique	Code d'aptitude
1	0	0	19
2	1	1	19
3	6	6	19
4	7	7	19
5	8	8	19
6	11	A1	5
7	12	A2	16

No.	Code interne	Unité cartographique	Code d'aptitude
8	13	A3	15
9	14	A4	4
10	15	A5	7
11	16	A6	9
12	17	A7	1
13	18	A8	2
14	19	A9	2
15	21	B1	5
16	22	B2	4
17	23	B3	5
18	24	B4	7
19	25	B5	4
20	26	B6	8
21	27	B7	1
22	28	B8	6
23	29	B9	6
24	31	C1	10
25	32	C2	8
26	33	C3	5
27	34	C4	4
28	35	C5	5
29	36	C6	5
30	37	C7	8
31	38	C8	7
32	41	D1	12
33	42	D2	9
34	51	E1	8
35	52	E2	17
36	53	E3	18
37	54	E4	8
38	55	E5	12
39	56	E6	8
40	57	E7	15

No.	Code interne	Unité cartographique	Code d'aptitude
41	58	E8	7
42	59	E9	11
43	61	F1	10
44	62	F2	3
45	63	F3	9
46	64	F4	3
47	71	G1	10
48	72	G2	3
49	73	G3	2
50	74	G4	4
51	81	H1	1
52	82	H2	4
53	83	H3	14
54	84	H4	10
55	85	H5	1
56	86	H6	2
57	87	H7	8
58	101	J1	4
59	102	J2	8
60	111	K1	2
61	112	K2	6
62	113	K3	14
63	114	K4	7
64	121	L1	5
65	122	L2	11
66	123	L3	5
67	124	L4	8
68	131	M1	8
69	132	M2	7
70	133	M3	14
71	134	M4	10
72	141	N1	3
73	142	N2	6

No.	Code interne	Unité cartographique	Code d'aptitude
74	143	N3	14
75	144	N4	10
76	151	O1	4
77	152	O2	7
78	153	O3	14
79	154	O4	14
80	155	O5	10
81	161	P1	18
82	162	P2	7
83	163	P3	6
84	164	P4	17
85	165	P5	7
86	166	P6	6
87	167	P7	15
88	168	P8	11
89	171	Q1	4
90	172	Q2	5
91	173	Q3	10
92	174	Q4	8
93	175	Q5	15
94	181	R1	4
95	182	R2	13
96	183	R3	11
97	184	R4	8
98	185	R5	15
99	191	S1	18
100	192	S2	12
101	193	S3	11
102	194	S4	11
103	195	S5	15
104	196	S6	11
105	197	S7	15
106	198	S8	11

No.	Code interne	Unité cartographique	Code d'aptitude
107	201	T1	18
108	202	T2	8
109	203	T3	15
110	204	T4	12
111	211	U1	18
112	212	U2	13
113	213	U3	13
114	214	U4	8
115	215	U5	16
116	216	U6	8
117	217	U7	16
118	218	U8	11
119	221	V1	18
120	222	V2	15
121	223	V3	15
122	224	V4	13
123	225	V5	17
124	226	V6	13
125	227	V7	17
126	228	V8	16
127	231	W1	18
128	232	W2	13
129	233	W3	13
130	234	W4	12
131	235	W5	17
132	236	W6	12
133	237	W7	17
134	238	W8	15
135	241	X1	2
136	242	X2	14
137	251	Y1	8
138	252	Y2	16
139	253	Y3	1

No.	Code interne	Unité cartographique	Code d'aptitude
140	254	Y4	8
141	255	Y5	16
142	261	Z1	4
143	262	Z2	5
144	263	Z3	11
145	264	Z4	3
146	265	Z5	1

3.4 Propriétés du sol

Les unités cartographiques (Kartierungseinheiten) ont été déterminées sur la base des six propriétés du sol : « profondeur », « pierrosité », « capacité de rétention hydrique », « capacité de rétention en substances nutritives », « perméabilité » et « mouillure ». Chacune des unités cartographiques représente une combinaison de ces six propriétés. Le tableau 3 liste les propriétés et leurs caractéristiques possibles.

Tableau 2: Liste des propriétés du sol utilisées

Propriétés du sol
Profondeur
Pierrosité
Capacité de rétention hydrique
Capacité de rétention en substances nutritives
Perméabilité
Mouillure

Tableau 3: Caractéristiques des propriétés du sol

Propriétés du sol	Valeur numérique	Valeur verbale
Profondeur	-9999	inconnu
	0	inconnu
	2	très superficiel
	3	superficiel

Propriétés du sol	Valeur numérique	Valeur verbale
	4	moyen
	5	profond
	6	très profond
Pierrosité	-9999	inconnu
	0	inconnu
	1	non pierreux
	2	peu pierreux
	3	pierreux
	4	très pierreux
	5	extrêmement pierreux
Capacité de rétention hydrique	-9999	inconnu
	0	inconnu
	1	extrêmement faible
	2	très faible
	3	faible
	4	moyen
	5	bon
	6	très bon
Capacité de rétention en substances nutritives	-9999	inconnu
	0	inconnu
	1	extrêmement faible
	2	très faible
	3	faible
	4	moyen
	5	bon
	6	très bon
Perméabilité	-9999	inconnu
	0	inconnu
	2	très ralenti
	3	ralenti

Propriétés du sol	Valeur numérique	Valeur verbale
	4	légèrement ralenti
	5	normal
	6	excessif
Mouillure	-9999	inconnu
	0	inconnu
	1	pas de mouillure
	2	humide
	3	faible mouillé
	4	mouillé

3.5 Unités d'aptitude

Les unités cartographiques sont condensées en 18 groupes (unités d'aptitude) du point de vue de l'aptitude des sols. Les critères utilisés pour le groupement sont en premier lieu agricoles et en deuxième lieu sylvicoles. Les unités d'aptitude sont complexes, tant du point de vue pédologique que topographique. C'est pourquoi l'hétérogénéité augmente dans ces unités de grande taille. Aussi les indications d'aptitude doivent-elles être considérées uniquement comme des données utiles du point de vue global. Pour les cas particuliers, elles doivent être interprétées, et au besoin complétées, par des recherches pédologiques détaillées.

Tableau 4: Aptitude agricole

Code_ Eignung	Unité cartographique	Aptitude agricole	Aptitude forestière	Types de sols les plus fréquents
1	A7, B7, H1, H5, Y3, Z5	Cultures céréalières: ++ Cultures sarclées: +/++ Cultures fourragères: ++	très bonne	eutric, gleyic, dystric, calcaric Cambisol; orthic Luvisol
2	A8, A9, G3, H6, K1, X1	Grandes cultures: + Cultures fourragères: + bis ++	très bonne	eutric, gleyic, dystric, calcaric Cambisol
3	F2, F4, G2, N1, Z4	Grandes cultures: + Cultures fourragères naturelles: + Cultures fourragères artificielles: +/-	bonne	orthic Luvisol; eutric, calcaric Cambisol
4	A4, B2, B5, C4,	Cultures céréalières: +	bonne à	eutric Fluvisol;

	G4, H2, J1, O1, Q1, R1, Z1	Cultures fourragères: ++ Cultures sarclées: +/-	très bonne	gleyic, eutric, calcaric Cambisol
5	A1, B1, B3, C3, C5, C6, L1, L3, Q2, Z2	Cultures céréalières: +/- Cultures fourragères naturelles: +/- Pâturages à gros bétail: +/-	moyenne	Rendzina(Jura); calcaric Cambisol; calcaric Regosol
6	B8,B9,K2, N2, P3, P6	Cultures fourragères: + Cultures céréalières: +/- Pâturages à gros bétail: ++	très bonne	eutric, gleyic, dystric, calcaric (Jura) Cambisol
7	A5, B4, C8, E8, K4, M2, O2, P2, P5	Cultures fourragères: + Cultures céréalières: +/- Pâturages à gros bétail: +	bonne à très bonne	gleyic, eutric, dystric Cambisol; eutric Gleysol
8	B6, C2, C7, E1, E4, E6, H7, J2, L4, M1, Q4, R4, T2, U4, U6, Y1, Y4	Cultures fourragères naturelles: + Cultures fourragères artificielles: +/- Cultures céréalières: +/-	bonne	eutric, calcaric, gleyic Cambisol; eutric Cambisol (feinkörnige Variante)
9	A6, D2, F3	Cultures fourragères naturelles: + Cultures fourragères artificielles: +/- Cultures céréalières: +/- Pâturages à gros bétail: -	bonne	eutric, gleyic Cambisol; mollic, humic Gleysol
10	C1, F1, G1, H4, M4, N4, O5, Q3	Cultures fourragères naturelles: + Cultures fourragères artificielles: +/-	bonne	humic Gleysol; humic Fluvisol; eutric Histosol; gleyic Cambisol; mollic Gleysol
11	E9, L2, P8, R3, S3, S4, S6, S8, U8, Z3	Cultures fourragères: +/- Pâturages à jeune bétail: +/- Pâturages à menu bétail: +	bonne à moyenne	humic, mollic Gleysol, eutric Histosol; gleyic Cambisol
12	D1, E5, S2, T4, W4, W6	Pâturages à gros bétail: + Cultures fourragères: +/-	bonne	Eutric Cambisol, Rendzina (Jura); humic Cambisol; eutric Regosol
13	R2, U2, U3, V4,	Pâturages à jeune bétail: +	moyenne	dystric, eutric

	V6, W2, W3	Pâturages à gros bétail: +/- Cultures fourragères naturelles: +/-		Regosol; Podzol; Ranker; Lithosol
14	H3, K3, M3, N3, O3, O4, X2	Pâturages à gros bétail: +/- Pâturages à jeune bétail: ++ Cultures fourragères naturelles: + (régions à faible déclivité)	bonne	eutric, dystric Cambisol; eutric Regosol; spododystric Cambisol
15	A3, E7, P7, Q5, R5, S5, S7, T3, V2, V3, W8	Pâturages à gros bétail: +/- Pâturages à jeune bétail: + Pâturages à menu bétail: ++	moyenne	eutric, dystric Regosol; Rendzina (Jura), calcaric Regosol; Podzol
16	A2, U5, U7, V8, Y2, Y5	Pâturages à jeune bétail: +/- Pâturages à menu bétail: + Pâturages à gros bétail: -	faible	Rendzina; dystric calcaric, eutric Regosol
17	E2, P4, V5, V7, W5, W7	Pâturages à jeune bétail: +/- Pâturages à menu bétail: +	faible	Eutric Regosol; Rendzina (Jura); Ranker; Lithosol
18	E3, P1, S1, T1, U1, V1, W1	Pâturages à menu bétail: +/-	faible	Lithosol; eutric, calcaric Regosol; Ranker; Rendzina
19	0, 1, 6, 7, 8	Hors classement		

++ particulièrement bien approprié +/- modérément approprié
+ bien approprié - peu approprié

3.6 Aptitude des sols pour les cultures

L'aptitude des sols pour les cultures est une évaluation spéciale de la carte des aptitudes concernant l'aptitude à l'exploitation agricole.

Tableau 5: Caractéristiques de l'aptitude pour les cultures

Code	Description
1	Très bonne production (déclivité <25%)
2	Bonne production (déclivité <25%)
3	Production moyenne (déclivité <25%)
4	Grandes cultures avec restrictions (déclivité ø 25%, max. 35%)

5	Inapproprié
99	-

4 Catalogue des objets

4.1 Classe Boden_Area

Surfaces d'aptitude des sols uniforme

Tableau 6: Définition de l'attribut de la classe Boden_Area

Nom de l'attribut	Format	Option	Descriptif	Nom de l'attribut
Geometrie	Polygone		Surface	[P1..Pn]
Unité cartographique	Référence		Une surface correspond toujours avec précision à une unité cartographique	Référence à l'unité cartographique

4.2 Classe Kartierungseinheit

Liste des unités cartographiques (Kartierungseinheiten) Il y a en tout 144 unités (cf. chap. 3.3).

Tableau 7: Définition de l'attribut de la classe Unité cartographique

Nom de l'attribut	Format	Option	Descriptif	Nom de l'attribut
Code_int	Nombre		Code OFAG interne	6

Code_Kartierung	Texte		Code OFAG de l'unité cartographique	A1
Code_Eignung	Nombre		Code OFAG du code d'aptitude	5
Landw_Eignung	Texte		Description textuelle de l'aptitude agricole	Cultures céréalières : +/- Cultures fourragères naturelles : +/- Pâturages à gros bétail : +/-
Forstw_Eignung	Texte		Description textuelle de l'aptitude sylvicole	très bonne
Boden_Typ	Texte		Désignation des types de sol présents	calcaric Cambisol
Code_Gruendigkeit	Nombre	x	Profondeur du sol	3
Gruendigkeit	Texte	x	Description textuelle de la profondeur	plat
Code_Skelettgehalt	Nombre	x	Pierrosité du sol	4
Skelettgehalt	Texte	x	Description textuelle de la pierrosité	très pierreux
Code_Wasserspeichervermögen	Nombre	x	Capacité de rétention d'eau du sol	3
Wasserspeichervermögen	Texte	x	Description textuelle de la capacité de rétention d'eau	faible
Code_Naehrstoffspeichervermoegen	Nombre	x	Capacité de rétention des éléments fertilisants du sol	3

Naehrstoffspeichervermoegen	Texte	x	Description textuelle de la capacité de rétention d'éléments fertilisants	plat
Code_Wasserdurchlaessigkeit	Nombre	x	Perméabilité du sol	5
Wasserdurchlaessigkeit	Texte	x	Description textuelle de la perméabilité	normale
Code_Vernaessung	Nombre	x	Saturation en eau du sol	1
Vernaessung	Texte	x	Description textuelle de la saturation en eau du sol	aucune
Code_Kulturland	Nombre	x	Aptitude des sols pour les cultures	3
Kulturland	Texte	x	Description textuelle de l'aptitude des sols pour les cultures	Production moyenne (déclivité <25 %)

5 Diagramme UML

Les éléments de modèle présentés dans le diagramme de classes UML suivant sont différenciés par couleur comme dans l'illustration ci-dessous pour faciliter la compréhension :

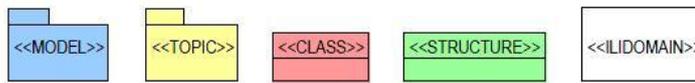


Figure 1: Aide de lecture pour le diagramme UML

En outre, les éléments de modèle externes qui ont été insérés dans le diagramme correspondant à partir d'autres modèles ou thèmes sont représentés en gris.

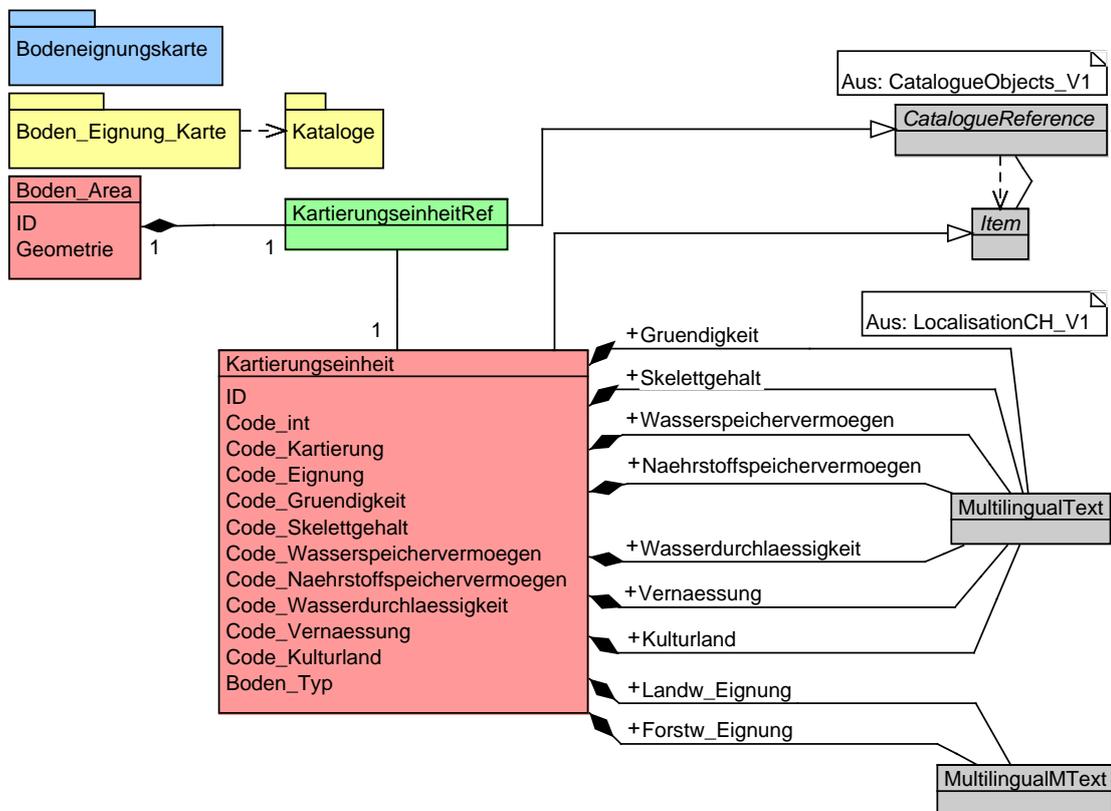
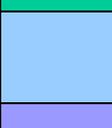


Figure 2: Diagramme UML

6 Modèle de représentation

Pour la représentation cartographique de la carte d'aptitude des sols, l'OFAG recommande les couleurs suivantes (non obligatoires) :

Tableau 8: Définitions des couleurs dans le modèle de représentation

Code d'aptitude	Descriptif	Représentation RGB	
1	Cultures céréalières:++ Cultures fourragères: ++ Cultures sarclées: +/++	153 102 51	
2	Grandes cultures: + Cultures fourragères: + bis ++	255 80 80	
3	Grandes cultures: + Cultures fourragères naturelles: + Cultures fourragères artificielles: +/-	255 153 102	
4	Cultures céréalières: + Cultures fourragères: ++ Cultures sarclées: +/-	150 150 150	
5	Cultures céréalières: +/- Cultures fourragères naturelles: +/- Pâturages à gros bétail: +/-	128 128 0	
6	Cultures fourragères: + Cultures céréalières: +/- Pâturages à gros bétail: ++	0 102 0	
7	Cultures fourragères: + Cultures céréalières: +/- Pâturages à gros bétail: +	0 204 0	
8	Cultures fourragères naturelles: + Cultures fourragères artificielles: +/- Cultures céréalières: +/-	204 255 153	
9	Cultures fourragères naturelles:+ Cultures fourragères artificielles: +/- Cultures céréalières: +/- Pâturages à gros bétail: -	0 204 153	
10	Cultures fourragères naturelles: + Cultures fourragères artificielles: +/-	153 204 255	
11	Cultures fourragères: +/- Pâturages à jeune bétail: +/- Pâturages à menu bétail: +	153 153 255	
12	Pâturages à gros bétail: + Cultures fourragères: +/-	51 153 102	

13	Pâturages à jeune bétail: + Pâturages à gros bétail: +/- Cultures fourragères naturelles: +/-	51 204 204	
14	Pâturages à gros bétail: +/- Pâturages à jeune bétail: ++ Cultures fourragères naturelles: + (régions à faible déclivité)	153 51 102	
15	Pâturages à gros bétail: +/- Pâturages à jeune bétail: + Pâturages à menu bétail: ++	255 102 204	
16	Pâturages à jeune bétail: +/- Pâturages à menu bétail: + Pâturages à gros bétail: -	255 177 255	
17	Pâturages à jeune bétail: +/- Pâturages à menu bétail: +	204 204 0	
18	Pâturages à menu bétail: +/-	255 255 102	
19	Zone d'habitation, rochers, glacier	255 255 255	
0	Lacs, enclaves	255 255 255	

7 Annexe: Glossaire

Geodonnées

Les géodonnées sont des données à référence spatiale qui décrivent l'étendue et les propriétés d'espaces et d'objets donnés à un instant donné, en particulier la position, la nature, l'utilisation et le statut juridique de ces éléments.

Géodonnées de base

Les géodonnées de base sont les géodonnées qui se fondent sur un acte législatif fédéral, cantonal ou communal: p. ex. la mensuration officielle, le plan de zone de construction ou l'inventaire des hauts-marais.

Géoservices

Les géoservices sont des applications aptes à être mises en réseau et simplifiant l'utilisation des géodonnées par des prestations de services informatisées y donnant accès sous une forme structurée.

Modèle de données

Le modèle de données permet de structurer les données. Il correspond à une description abstraite du monde réel (ou résultant d'une projection) et sert à répondre à des besoins ou permettre des applications spécifiques.

Modèles de géodonnées

Les modèles de géodonnées sont des représentations de la réalité fixant la structure et le contenu de géodonnées indépendamment de tout système.

Modèle de géodonnées minimal

Les modèles de géodonnées minimaux décrivent les éléments communs d'un jeu de données (niveau fédéral) sur lesquels se fondent les modèles de données plus détaillés (niveaux cantonal et communal) nécessaires pour représenter les divers besoins découlant des tâches d'exécution. Un modèle de géodonnées minimal est documenté au minimum par un catalogue des objets et un modèle de données conçu sous la forme graphique et textuelle. Les modèles de données minimaux prescrits par un service de la Confédération ont force obligatoire pour les cantons.

8 Annexe: Abréviations

OFS	Office fédéral de la statistique
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
CGDB	Catalogue des géodonnées de base
LGéo	Loi sur la géoinformation
OGéo	Ordonnance sur la géoinformation